

Objectifs de la Formation

La formation CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie a pour but de permettre à la/au stagiaire d'acquérir les compétences sanctionnées par le diplôme du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e). C'est un(e) spécialiste capable :

- d'exécuter des techniques esthétiques :
 - o Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté
 - o Réaliser une épilation
 - o Réaliser une prestation bronzage UV
 - o Réaliser un maquillage visage et décolleté
 - o Réaliser des soins esthétiques et des maquillages des mains et des pieds.
- De réaliser des missions d'accueil, de conseil et de vente :
 - o Accueillir, prendre en charge et prendre congé du ou de la client(e)
 - o Conseiller et vendre des produits et/ou des prestations
 - o Mettre en valeur des produits et/ou des prestations
- D'organiser et de gérer son activité :
 - o Gérer les rendez-vous
 - o Gérer les stocks
 - o Gérer le poste de travail
 - o Gérer les encaissements

Débouchés de la Formation

Le ou la titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité d'esthéticien(ne) praticien(ne) et/ou de vendeur/vendeuse de produits cosmétiques dans les secteurs suivants : instituts de beauté, à domicile, entreprises de distribution de produits cosmétiques et de produits de parfumerie, salons de coiffure, établissements de soins/convalescence/réadaptation, centres de bien-être, centres d'esthétique spécialisés (épilation, bronzage...), établissements de tourisme...

Public

Le **CAP en 1 an** s'adresse aux personnes de plus de dix-huit ans et titulaires d'un diplôme ainsi qu'aux adultes en reconversion professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi...). Il n'y a pas de condition de diplôme pour les adultes en reconversion professionnelle car l'école est en mesure de les former aux matières générales du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie.

*Remarque : Le **CAP en 2 ans** s'adresse aux élèves de niveau fin de 3^{ème}, 2^{de} ou 1^{ère}. Cette formation est intégrée à la formation Bac Pro en 3 ans (voir fiche programme Bac Pro en 3 ans).*

Pré-requis

Comme pour toutes les formations du domaine de l'esthétique, le/la futur(e) stagiaire doit disposer d'un certain nombre d'aptitudes, notamment :

- Etre attiré(e) par l'univers des soins esthétiques et de la cosmétique
- Etre conscient(e) que le métier nécessite de toucher les gens et ne pas y être réticent
- Etre capable de faire preuve de douceur et d'empathie
- Etre en mesure de coordonner les mouvements des bras et des mains.

Durée

La formation du CAP en 1 an se déroule sur 1 année scolaire (31 semaines de cours).

Date de début de la formation : 4 septembre 2017

Date de fin de la formation : 29 juin 2018

Les cours ont lieu du lundi au vendredi en période scolaire, à raison de 7h00 par jour.

La formation comprend également 60 jours de stage en entreprise, répartis comme suit :

- Du 16 octobre au 4 novembre 2017 (15 jours)
- Du 18 au 23 décembre 2017 (5 jours)
- Du 5 au 24 février 2018 (15 jours)
- Du 3 au 14 avril 2018 (10 jours)
- 15 samedis entre le 14 octobre 2017 et le 31 mars 2018 (15 jours) :
 - o Samedi 14 octobre 2017
 - o Samedis 18 – 25 novembre 2017
 - o Samedis 2- 9 -16 décembre 2017
 - o Samedi 13 – 20 – 27 janvier 2018
 - o Samedi 3 février 2018
 - o Samedi 3 – 10 -17 – 24 -31 mars 2018

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

- Alternance de cours théoriques et de cours pratiques
- Mises en situation avec jeux de rôle pour la vente
- Travaux pratiques professionnels avec mise en situation

La formation est assurée par une équipe pédagogique de professeurs diplômés dans leurs spécialités respectives.

L'école dispose de salles de techniques esthétiques entièrement équipées ainsi que d'un institut d'application.

Contenu

Le programme que nous dispensons est le programme du **CAP Esthétique Cosmétique National (diplôme d'Etat de niveau V)**, établi par l'Education Nationale. Ce programme comprend un domaine professionnel (techniques esthétiques, vente, CMP, sciences appliquées, dessin, PSE) et un domaine général (mathématiques, sciences physiques, EPS, français, histoire-géographie). Les personnes titulaires d'un autre titre de niveau V au minimum (CAP, BEP, BP, Bac,...) sont dispensées du domaine général.

L'enseignement a lieu de septembre à juin. Il se répartit entre des périodes de formation à l'école et des périodes de stages en entreprise, selon un calendrier remis à l'élève en début d'année.

Domaine Professionnel : 1036h (avec dispense EG) ou 891h (sans dispense EG)

TECHNIQUES ESTHETIQUES DE BASE

543h en cas de dispense d'enseignement général

398h en cas de non dispense d'enseignement général

Soins du visage adaptés aux différents types de peau : techniques manuelles et techniques avec appareils

Epilations : toutes zones et tous types de cires (cire chaude, cire tiède, avec ou sans bandes...)

Manucurie : beauté des mains et beauté des pieds, pose de vernis

Maquillage : jour, soir, ...

Travaux Professionnels en Institut d'Application

SCIENCES APPLIQUEES - 319h

Sciences appliquées aux protocoles de techniques esthétiques

Biologie générale et biologie appliquée : la peau, les ongles, les muscles, les os...

Cosmétologie : les matières premières, les produits finis...

Dermatologie : les dermatoses, les manifestations allergiques...

Technologie des appareils et des petits instruments

Hygiène, locaux professionnels, Réglementation

VENTE CONSEIL / CMP - 58h

Techniques de Vente avec argumentation orale (mises en situation)

Rédaction de fiches techniques...

CMP : Droit du travail, Formes juridiques d'une entreprise, Formes de Distribution...

ARTS APPLIQUES - 58h

A partir d'un thème donné, réalisation d'un projet de maquillage ou de publicité.

PSE (PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT) - 58h

Les cycles du sommeil, les normes électriques, les pictogrammes de sécurité...

Domaine Général* : 145h

FRANÇAIS : Compréhension de textes, résumés, rédactions

MATHEMATIQUES : Algèbre, géométrie, fonctions, statistiques, calculs commerciaux...

SCIENCES PHYSIQUES : Etude de la matière, électricité, acoustique...

HISTOIRE-GEOGRAPHIE : Connaissance du monde contemporain

ANGLAIS** : Enseignement essentiellement oral dont le but est de permettre à l'élève de comprendre un client et de le conseiller. Epreuve facultative à l'examen mais compétence indispensable pour travailler dans les spas hôteliers et les établissements haut-de-gamme.

EPS** : Badminton, course à pied...

*Les élèves titulaires d'un diplôme (CAP, BEP, Bac...) sont dispensés de l'enseignement général.

**Les adultes en reconversion professionnelle sont dispensés de cet enseignement.

Stages en entreprise : 420h

Le référentiel du CAP prévoit 12 semaines de stages obligatoires, réparties pour moitié en institut de beauté et pour moitié en parfumerie. Ces périodes de stage ont lieu selon un calendrier remis à l'élève en début d'année : elles ont lieu pour partie les samedis et pendant les vacances scolaires pour la formation accélérée en 1 an. Ces stages ont pour but de permettre à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe, d'appréhender l'entreprise dans ses diverses fonctions, ses contraintes, ses structures son organisation. Ils font l'objet d'un dossier présenté par le candidat à l'examen. Pendant les stages, l'élève reste sous la responsabilité de l'école qui signe avec l'entreprise d'accueil une convention de stage. L'élève est alors encadré par un tuteur qui organise et contrôle son travail.

Suivi et évaluation

Tout au long de la formation, les élèves sont évalués par les professeurs : interrogations écrites, mise en situation professionnelle lors d'un sketch de vente par exemple, réalisation d'une technique esthétique en temps limité, etc... Les élèves sont ainsi évalués et notés par leurs formateurs et ces notes et commentaires font ensuite l'objet de bulletins semestriels.

Les professeurs utilisent notamment les annales d'examen ou bien des sujets proches de ceux rencontrés lors des jurys afin de mettre les élèves dans les mêmes conditions et ainsi pouvoir évaluer leurs compétences avec des grilles d'évaluation spécifiques.

Un CAP blanc est organisé chaque année aux mois de février/mars pour entraîner les élèves en conditions réelles.

Modalités d'Examen

Le règlement d'examen du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est le suivant :

EPREUVES	COEFF	FORME	DUREE
UNITES PROFESSIONNELLES			
EP1 – Techniques Esthétiques	7	Pratique	3h30
Prévention Santé Environnement	1	Ecrit	1h00
EP2 – Vente de Produits et de Prestations de Services	3	Oral	30 min
Connaissance du Milieu Professionnel			
EP3 – Sciences et Arts Appliqués à la Profession	4	Ecrit	3h00
UNITES GENERALES			
EG1 - Français	1.5	Ecrit	2h
Histoire-Géographie	1.5	Oral	15 min
EG2 – Mathématiques / Sciences Physiques	2	Ecrit	2h00
EG3– EPS	1		
EPREUVE FACULTATIVE			
Langue Vivante Etrangère		Oral	20 min

Les spécialisations techniques complémentaires (SPE 1, SPE 2...) font quant à elle l'objet d'examens pratiques organisés en interne en fin d'année. (Voir fiches programmes spécifiques)

Attestation de fin de formation

L'élève titulaire du CAP esthétique se voit délivrer par l'Education Nationale un diplôme d'Etat. C'est donc ce diplôme qui atteste de sa formation. Une élève non titulaire du CAP n'a pas le droit d'exercer le métier d'esthéticienne et ne peut se voir remettre une attestation de formation au CAP par l'école.

Les spécialisations (SPE 1, SPE 2...) font l'objet d'une attestation de fin de formation comprenant la liste des techniques acquises par l'élève (validation par le biais d'un examen interne). Cette attestation a pour but d'aider l'élève dans sa recherche d'emploi.